



SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

263, rue de Paris, Case 543 93515 – MONTREUIL CEDEX

Tél. 01.55.82.88.77 / 79

Courriel : snopa@cgt.fr

Secrétaire Général : Christophe HEGOT tel 06 85 97 09 13



MPTC : Catherine VAUTRIN (Ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation), François DUROVRAY (Ministre délégué chargé des transports), Marine PARDESSUS (conseillère sociale), Anne DEBAR (DRH/MTE) et Véronique TEBOUL (DRH/RS)

FNEE CGT - SNOPA CGT : Christophe HEGOT

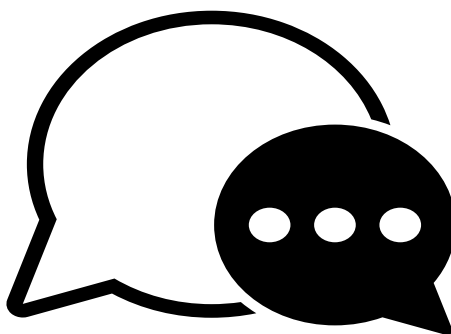
Paris, le 26 novembre 2024

L'urgence est d'agir ! Réunion Bilatérale CGT - Ministre

Dans le cadre de la rencontre bilatérale Fédération CGT / Catherine Vautrin ministre du partenariat avec les territoires et de la Décentralisation et François Durovray, ministre délégué chargé des transports, **le SNOPA CGT** a lu une déclaration **interpellant la Ministre sur les choix et décisions politiques** qu'elle devrait mettre en œuvre concernant **le devenir des missions et des métiers des OPA** et l'évolution statutaire envisagée **afin d'améliorer** les droits sociaux et salariaux des ouvriers des parcs et ateliers (OPA) du pôle ministériel.

Aux questions que nous lui avons posées (cf déclaration), **les réponses de la Ministre** ont été les suivantes :

- **Traiter ces questions sans attendre** et de ne pas être entre deux eaux;
- **La demande faite par son prédécesseur sur le projet de fonctionnarisation est restée lettre morte;**
- Les missions et les métiers exercés par les OPA sont nécessaires et **le Ministre délégué aux transports prend le sujet** pour revenir vers nous afin d'apporter une réponse à nos légitimes demandes;
- **Le statu quo n'est pas acceptable.**



Le SNOPA CGT s'est une nouvelle fois saisi de cette opportunité pour **porter au plus haut de notre Ministère les revendications des OPA.**

Nous devons continuer à mettre une pression sur les décideurs politiques pour que notre dossier ne soit pas laissé au fond d'un tiroir.

Dès à présent saisissons-nous de la **journée de mobilisation du 5 décembre** pour faire entendre notre mécontentement et **préparons-nous à une nouvelle bataille pour gagner de nouveaux droits statutaires.**

Ensemble et mobilisés avec le SNOPA CGT.



*je me syndique au SNOPA-CGT
en flashant le code avec mon smartphone !*



**SYNDICAT NATIONAL CGT
DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS**

**263, rue de Paris, Case 543
93515 - MONTREUIL CEDEX
Tél. 01.55.82.88.77 / 79
Courriel : snopa@cgt.fr**

Secrétaire Général : Christophe HEGOT tel 06 85 97 09 13

Intervention du SNOPA CGT

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre

Le ministère se retrouve face à de nombreux enjeux nécessitant des choix politiques plus justes et des actes forts pour améliorer la mobilité sur le territoire, améliorer les conditions de vie et la sécurité des personnes et entretenir nos réseaux d'infrastructures fluviales, ferroviaires, aériennes et routières.

Au regard des événements climatiques extrêmes qui s'intensifient et de l'utilisation quotidienne des différents modes de transports des usagers, les missions de service public exercées au sein des services de notre ministère nécessitent des moyens humains et financiers importants qui ne sont pas au rendez-vous.

Nos missions doivent tenir compte des évolutions à avoir vis-à-vis du dérèglement climatique que nous subissons par manque d'anticipation. Nous sommes devant un défi écologique immense, qui doit prendre en considération des attentes des usagers dans leur déplacement professionnel ou personnel avec des infrastructures complémentaires les unes des autres et assurant un niveau de sécurité optimale par l'entretien du patrimoine.

Ces missions sont réalisées par l'ensemble des personnels au sein de votre ministère, notamment des ouvriers des parcs et ateliers. Ils sont garants d'un savoir faire, de compétences techniques dans différents domaines professionnels. C'est une richesse pour le service public que nous rendons aux citoyens sur tout le territoire.

Madame la Ministre, monsieur le Ministre, nous vous demandons des engagements avec des choix et des actes forts pour répondre aux enjeux de demain. La mise en extinction du corps des ouvriers des parcs et ateliers n'est pas acceptable, puisqu'elle met aussi en grande difficulté notre ministère et nous vous demandons de mettre en œuvre sans plus tarder un projet d'avenir pour les ouvriers des parcs et ateliers que nous représentons aujourd'hui, pour préserver et développer nos missions et nos emplois.

Plusieurs pistes sont possibles et notre organisation est prête à travailler sur les différents scénarios. Nous vous remettons notre projet de modernisation de notre statut, composé d'un volet statutaire et d'un volet salarial qui sont réalisables de différentes manières selon les arbitrages que vous prendrez.

Notre organisation vous demande aujourd'hui de garantir des conditions professionnelles d'avenir pour les personnels que nous représentons.

Madame la Ministre, monsieur le Ministre, souhaitez-vous aller au combat pour défendre les missions essentielles et d'avenir du ministère et demander la possibilité de recruter des ouvriers des parcs et ateliers pour y parvenir ?

Madame la Ministre, monsieur le Ministre, est-ce que vous vous engagez dans des délais courts à moderniser notre décret statutaire pour améliorer et simplifier nos règles de gestions mais aussi de rattraper le décrochage salarial au regard des grilles salariales des autres personnels présents au sein du pôle ministériel ?

Madame la Ministre, monsieur le Ministre, vos réponses sont attendues des ouvriers des parcs et des ateliers du pôle ministériel. L'angoisse de ne pas entrevoir un avenir dégagé gagne un peu plus chaque jour les ouvriers des parcs et ateliers.

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nous vous écoutons.